



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

LIGUE D'AQUITAINE DE TIR



Le Président :

Mr François DIAZ

« Dantou » 47500 MONSEMPRON LIBOS

Tél : 06 80 21 11 22

Courriel : fc Diaz47@orange.fr

Président de la Ligue d'Aquitaine de Tir

Membre du Comité Directeur de la FFTir

Président du Comité Départemental de Tir 47

Président du Tir Sportif Fumélois

AFFILIATION A LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

FORMATION DU DOSSIER

Pour toute création et affiliation d'un nouveau club de tir à la FFTIR il faut fournir à la Ligue d'Aquitaine de Tir les documents suivants :

- a) Récépissé de déclaration à la Préfecture, de la création de l'association
- b) Fiche signalétique de l'association
 - Compte-rendu de l'assemblée constitutive de l'association
 - Appellation définitive de l'association
 - Composition du bureau (3 membres)
 - Composition d'un Comité Directeur (6 membres minimum)
- c) Statuts de l'association (voir statut type de la FFTIR)
- d) Questionnaire toutes disciplines de la FFTIR
- e) Règlement intérieur de l'association
- f) Attestation de déclaration d'exploitation de l'établissement (EAPS)
- g) Certificat d'inscription à l'INSEE (identifiant Siret du siège)
- h) Plan de situation par rapport à l'agglomération
- i) Plan de masse
- j) Photos du site
- k) Lettre d'accord d'affiliation du Président de la Ligue

DOCUMENTS A FOURNIR APRES AFFILIATION

- Homologation FFTIR du stand de tir (suivant disciplines pratiquées)